

Année pastorale 2019-2020

Axe pastorale : l'Évangélisation ad gentes

Thème : Baptisés et envoyés : surs de l'amour de Dieu et forts de notre foi, annonçons l'Évangile aux non baptisés.

Explication du thème

1. L'évangélisation ad gentes, c'est tout d'abord l'activité missionnaire de l'Église qui est envoyée par Dieu païens pour être le sacrement universel du salut. Il s'agit donc d'oser porter l'Évangile à ceux et à celles qui ne connaissent ni Jésus Christ ni la Bonne Nouvelle qu'est l'Évangile, ou qui ont vaguement entendu parler de Jésus comme fils de Marie et simple prophète qui n'ont jamais rencontré un chrétien ou un prêtre pour donner une juste explication (cf Ac19,1-10). Dans leur œuvre évangélisatrice, les apôtres avaient rencontré beaucoup de difficultés, notamment Paul : (Ac2,37-39 ; 13,44-51 ; 17,1-9 ; 10-15).
2. Dans un milieu aussi islamisé que celui dans lequel nous vivons et accomplissons la mission reçue du Christ (Mt 28,19-20), il nous faut être armés d'une audace et d'un courage authentique. Agir comme les apôtres sur lesquels le Christ a fondé son Église ; leur souci majeur était de prêcher la parole de vérité et d'organiser des églises. Notre évangélisation sera un dur travail.
3. Dans le décret sur **l'activité missionnaire de l'Église**, il a été dit clairement que « l'Église, sel de la terre et lumière du monde, est appelée de façon plus pressante à sauver et à rénover toute la création, afin que tout soit restauré dans le Christ, et qu'en Lui les hommes constituent **une seule famille et un seul peuple.** »
4. C'est une grande aventure **missionnaire** que nous voulons tenter d'entreprendre dans le Diocèse de Saint-Louis du Sénégal. Il s'agit d'évangéliser nos frères et sœurs non baptisés afin de les amener à découvrir Jésus Christ, chemin, vérité et vie. Cette nouvelle découverte peut conduire ceux et celle qui le désirent à devenir des chrétiens par le

baptême et à suivre ainsi le Rédempteur de l'homme et le Sauveur du genre humain.

5. Ainsi donc, **le dimanche 06 octobre 2019**, l'évêque du diocèse de Saint-Louis a présidé au cœur du mois missionnaire, la messe solennelle de la fête de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne de cette paroisse. Cette Sainte splendide, patronne des missions catholiques, a un grand rôle à jouer dans l'activité missionnaire de l'Eglise et, particulièrement, en ce mois d'octobre, décrété comme mois missionnaire extraordinaire. De ce fait, **mois missionnaire extraordinaire** est ouvert, ainsi que notre année pastorale de **l'Évangélisation ad gentes**.

6. **Baptisé et envoyé** : tout baptisé est envoyé en mission. Le pape a décrété le mois d'octobre **mois missionnaire extraordinaire**. Pour le diocèse de Saint-Louis, cette mission va se poursuivre durant toute l'année pastorale 2019-2020. Quelle heureuse coïncidence. Quand nous avons établi notre plan triennal le 21 novembre 2018, nous ne savions pas que le pape allait décréter le mois d'octobre prochain comme mois missionnaire extraordinaire. Nous sommes donc heureux de pouvoir répondre à l'appel du pape, et de nous engager à l'œuvre évangélisatrice pendant toute l'année pastorale 2019-2020.

Que Dieu qui a envoyé son fils unique dans le monde pour le sauver (cf Jn3,16), nous accompagne de ses nombreuses grâces. En outre, nous nous confions à saint Paul, le missionnaire incomparable, ainsi qu'à sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne des missions catholiques qui s'est offerte en victime à Dieu pour le salut de tous les hommes : qu'ils intercèdent tous deux auprès de Dieu pour nous tout au long de cette année pastorale.

Avant notre engagement pour l'évangélisation ad gentes, il est important de faire, par doyenné, les neuvaines ci-après pour implorer la miséricorde de Dieu et son aide efficace et permanente dans notre activité missionnaire.

1^{ère} Neuvaine : à **la Sainte Trinité** : tout baptême est administré par l'invocation de la sainte trinité : Père, Fils et Saint-Esprit. Cette neuvaine sera faite par le doyenné de Saint-Louis.

2^{ème} Neuvaine : à **la Vierge Marie**, Mère du Sauveur Jésus Christ. Par l'évêque.

3^{ème} Neuvaine : à **Saint Paul apôtre** missionnaire infatigable qui voulait convertir à la nouvelle religion chrétienne tous les païens ; par le doyenné de Richard Toll.

4^{ème} Neuvaine : à **Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus**, patronne des missions catholiques à la quelle est confiée notre année pastorale 2019-2020 ; par le doyenné de Louga.